

Colloque « *L'école et le droit* »

Un aperçu des questions juridiques qui se posent dans les écoles

ARNAUD MICHEL

Le 10 avril, la maison d'édition juridique Anthémis organisait un colloque ayant pour thème « *L'école et le droit* ». Celui-ci était placé sous la coordination de Bénédicte Beauduin, directrice du Département juridique du SeGEC et d'Élise Gheur, avocate au barreau de Mons. Retour sur cet événement qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes.

L'introducteur de la journée a été effectué par David Corbier, représentant de la ministre Désir (PS). Il a exposé la volonté de la Fédération Wallonie-Bruxelles de rendre la réglementation applicable dans les écoles plus lisible par les différents acteurs, et ce par la mise en place d'un Code de l'enseignement dont les premiers livres sont déjà en vigueur, remplaçant ainsi une réglementation parfois ancienne et disparate.

Coordinatrice du colloque, Bénédicte Beauduin est, ensuite, revenue sur la structuration de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles depuis le pacte scolaire de 1959. Nathalie Dasnoy, conseillère au Département juridique, est intervenue sur le régime disciplinaire des membres du personnel de l'enseignement. Son intervention portait sur les mécanismes de fin de contrat et de sanctions disciplinaires.

D'autres interventions ont émaillé la journée. Laurence Rase, avocate à Liège et spécialisée en droit social scolaire, a pris la parole pour rappeler la nature des relations sociales fondamentalement différentes au sein des différents réseaux d'enseignement. Sandrine Lambert, avocate à Charleroi, a abordé les procédures d'exclusion dans le respect des droits du jeune et de la famille. Élise Gheur, avocate à Mons, spécialisée en droit de la famille et coordinatrice du colloque, les relations entre l'école et la famille, plus particulièrement dans les situations de séparation des parents.

S'en est ensuite suivi un exposé passionnant d'Emmanuel Gourdin et de Cécile Jadot, avocats au barreau de Bruxelles, sur la question du port du voile par les élèves dans les écoles et sur les limites de cette interdiction au regard de la réglementation en matière de lutte contre les discriminations.

Enfin, une table ronde autour de la question du harcèlement et du climat scolaires a réuni Philippe Bluschen, directeur de l'IPES à Namur, Youssef Kaissoun, psychologue et Bruno Humbeek, psychopédagogue.

Ces différentes interventions ont permis aux participants d'appréhender rapidement certaines des questions qui se posent dans les établissements scolaires. Souli-



Une assistance attentive ©DR



gnons qu'il s'agissait d'aperçu non-exhaustif tant les questions et les situations concrètes peuvent être diverses.

Pour approfondir les sujets, un ouvrage reprenant les contributions des différents conférenciers a été édité par Anthémis. Le département juridique du SeGEC a largement été mis à contribution pour construire cet ouvrage en complétant les interventions de la journée par des articles d'Erik Dusart, DPO du SeGEC, sur la mise en œuvre du règlement général de protection des données personnelles (RGPD) dans les établissements scolaires ainsi que de Véronique Noël, conseillère et de Paul-André Leblanc, responsable secteur enseignement spécialisé au SeGEC (secondaire), sur les aménagements raisonnables pour les élèves à besoins spécifiques. ■